

## Randonnée – Autour du Lac du Trapan

Au parking du barrage (au bord de la RN98), prendre la route du barrage qui longe le lac de retenue d'eau, bordée par les mimosas.

Balisage n°8.

Attention, cette randonnée peut-être interdite si le risque incendie est considéré comme élevé sur la Corniche des Maures. Pour en savoir plus : <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/> ou bien contacter l'Office de Tourisme au 0494013838.

### RECOMMANDATIONS :

Toujours vous informer de la météo.

Pendant la saison de chasse, ne vous éloignez pas des chemins balisés.

N'empruntez le sentier qu'en période autorisée ! Renseignez-vous sur l'état d'ouverture des massifs forestiers, en particulier l'été. (Voir site internet de la préfecture du Var)

Prévoir de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures fermées et une casquette.

En cas d'urgence, contactez les secours au 112.

### Infos pratiques

<b>Départ</b>	Bormes-les-Mimosas
---------------	--------------------

<b>Durée</b>	02h00
--------------	-------

<b>Distance</b>	5,9 km
-----------------	--------

<b>Dénivelé</b>	190 D+
-----------------	--------

<b>Balisage</b>	Oui
-----------------	-----